



Traité Pessa'him

Michna 5 - Chapitre 6

ו,ה הפסח ששחטו שלא לשמו בשבת, חייב עליו חטאת. ושאר כל הזבחים ששחטן לשם הפסח--אם אינן ראויים, חייב; ואם ראויים הם--רבי אליעזר מחייב חטאת, ורבי יהושוע פוטר. אמר רבי אליעזר, מה אם הפסח שהוא מותר לשמו, כששינה את שמו--חייב; זבחים שהן אסורין לשמן, כששינה את שמן--אינו דין שיהא חייב. אמר לו רבי יהושוע, לא, אם אמרת בפסח ששינהו לדבר אסור, תאמר בזבחים ששינן לדבר מותר. אמר לו רבי אליעזר, אימורי הציבור יוכיחו, שהן מותרין לשמן, והשוחט לשמן, חייב. אמר לו רבי יהושוע, לא, אם אמרת באימורי ציבור שיש להן קצבה, תאמר בפסח שאין לו קצבה. רבי מאיר אומר, אף השוחט לשם אימורי ציבור, פטור.

Si un Qorban Pessah a été immolé, sans son intention effective un Shabbat on doit offrir un sacrifice expiatoire. Et pour toutes les autres offrandes abattues à l'intention du Qorban Pessah, si les animaux ne conviennent pas, on doit offrir un sacrifice. Mais si les animaux convenaient, Rabbi Eliézer exige un sacrifice expiatoire et Rabbi Yehochoua le dispense. Rabbi Eliézer dit : si déjà [le Shabbat] on a le droit d'abattre le Qorban Pessah, à son propre titre et l'ayant immolé à un autre titre, on est passible d'un sacrifice ; les sacrifices qu'il est interdit d'immoler à leur propre titre et que l'on a immolé à un autre titre, ne devraient-ils pas a fortiori rendre le sacrificateur passible d'un sacrifice ? Rabbi Yehochoua a répondu – non, ce que tu as dit pour le Qorban Pessah dont on a changé l'intention sur un acte interdit, le diras-tu pour des offrandes dont on a changé l'intention en le reportant sur un acte permis ? Rabbi Eliézer lui a dit : Les sacrifices communautaires apporteront la preuve. Puisqu'il est permis de les offrir avec l'intention adéquate, alors que si on immole à leur intention, on sera passible du sacrifice. Rabbi Yehochoua a répondu : non, tu peux dire cela des sacrifices communautaires dont le nombre est limité ; tu ne peux pas en dire autant pour le Qorban Pessah dont le nombre est illimité. Rabbi Méïr dit : même celui qui immole, [d'autres sacrifices] à l'intention des offrandes communautaires, est dispensé du sacrifice expiatoire.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 1 (Binyamin Benhamou)

Les plus passionnantes histoires racontées par Binyamin Benhamou, enfin en livre !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions